



CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2026

Présents : 25	L'an deux mille vingt-six, le 19 mai , à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire .
Excusés : 2	
1 pouvoirs	
Absents : 0	
Votants : 26	
En exercice : 27	Étaient présents : M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAUT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Nadine YOU.
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu,	
Le 22 mai 2026,	
Publiée, le 22 mai 2026,	
Notifiée, le 22 mai 2026	
	Étaient absentes excusées : Mme Stéphanie MICHALET, Mme Annie WALGRAEF (ayant donné pouvoir à M. Ludovic LEDUC).
	Assistait également au titre des services : Mme Marie LE ROUX, DGS, Mme Laëtitia PAYEN, DGA.
	Secrétaire de séance : M. Nicolas CLÉMENCEAU
	Date de la convocation : 12 mai 2026
Délibération n°260519_11	ENFANCE JEUNESSE Convention d'accès à Mon Compte Partenaire CAF – avenant n°2

Madame l'Adjointe au Maire rappelle la signature d'une convention d'accès à « Mon Compte Partenaire », le contrat de service pris en application de la convention et le bulletin d'adhésion au service CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) avec la CAF de Loire-Atlantique du 22 juin 2017.

Cette convention définit et encadre les modalités de consultation des données des dossiers allocataires nécessaires à l'accompagnement des missions du secrétariat de la Maison de l'Enfance, des responsables ALSH-APS et Multi-accueil.

L'avenant n° 1 à cette convention a été signé le 15 septembre 2019 pour modifier la liste des services ouverts au partenaire en application à la convention.

La commune s'engage à exécuter la convention et donc à faire utiliser par ses personnels l'accès aux données dans le strict respect de ses missions telles que précisées dans la convention initiale et complétée de la gestion d'un équipement d'accueil ou de service aux familles relevant du champ de l'action sociale des CAF. L'adhésion au service « Aides Financières d'Action Sociale » (AFAS) permet à ses partenaires en fonction de leurs habilitations dans un cadre sécurisé de consulter, déclarer diverses données.

A la suite du départ du Directeur Enfance Jeunesse, il convient donc de conclure un avenant n°2 pour déclarer son remplaçant en tant qu'administrateur.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire,

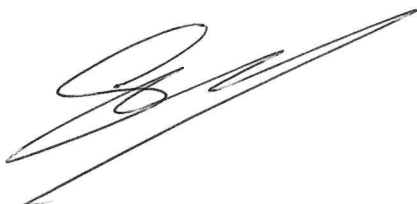
Vu l'exposé présenté,

Considérant l'envoi de l'avenant à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire par la CAF de Loire-Atlantique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (26 votants) :

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant n°2 à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire avec la CAF de Loire-Atlantique.

Nicolas CLÉMENCEAU
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

